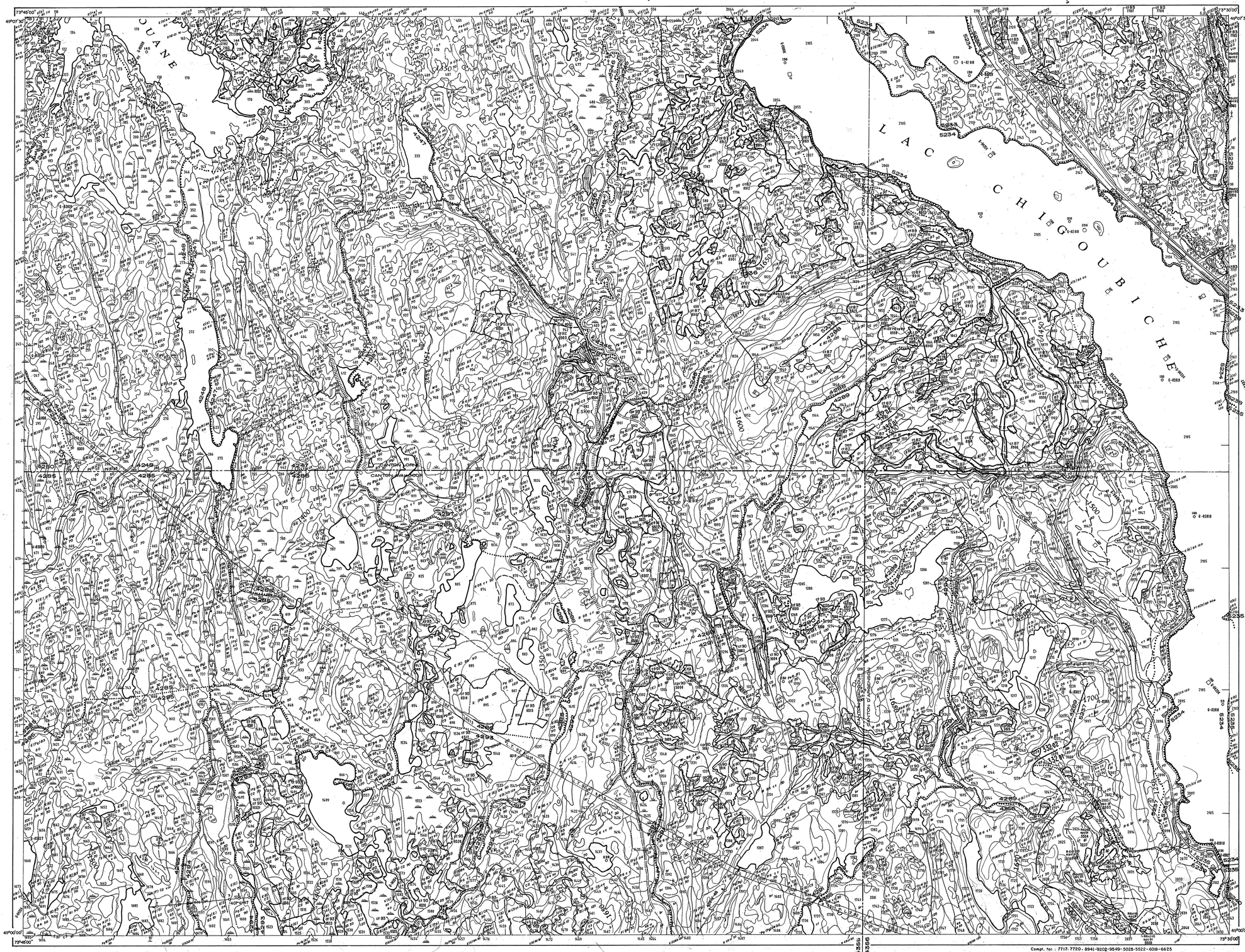

Compt. for. : 7717-7720-8941-9202-9549-5025-5522-6018-6625

À jour: avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CT
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe avec réserves de semenciers	CS
Coupe par bandes d'ensemencement	CB
Coupe à diamètre limite	CDL
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	CDA
Coupe progressive	CP
Dégagement (dégagé ou à gaulis)	DG
Plantation à racines nues	PR
Plantation en récipients	PE
Plantation de bouturés	PB
Ensemencement	ES
Entretien commercial	EC
Récolte dans les lisières boisées (sablières libres)	RS

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et /ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et /ou épinette rouge	R (Ep)
— — à épinettes et/ou pin rouge	R (Ep)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à mélèze	R (M)
— — à cèdre (plantation)	R (Ce)
Pessière	E
— (épinettes noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (T)
— — à mélèze	E (M)
— — à sapin blanc	E (S)
— — à épinettes noire et/ou pin rouge	E (Ep)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (p s)
— — (plantation de pin-gris-rouge)	E (p r)
— — (plantation d'épinette noire)	E (p e)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (p r)
Sapinière	S
— (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pr)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Peu)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin bouvier)	S (Sb)
Pinède à pin blanc	Pb
— — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — (— et/ou épinettes occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (Ep)
— — avec thuya (cèdre)	Pb (E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb(M)
— — avec pin gris	Pb (Pg)
— — avec peuplier	Pb (Peu)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Ep)
— — avec mélèze	Pr (M)
— — avec pin gris	Pr (Pg)
— — avec peuplier	Pr (Peu)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg(Pg)
— — avec thuya (cèdre)	Pg (E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Ep)
— — avec mélèze	Pg(M)
— — avec pin rouge	Pg(Pr)
— — avec peuplier	Pg(Peu)
— — avec épinette et/ou pin rouge	Pg (Ep)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Mel)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à peuplier	C (Peu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C(p p)
Pruchière	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pr)
— — à pin rouge	Pu(Pr)
— — à peuplier	Pu(Peu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu(p p)
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M(Pr)
— — à pin rouge	M(Pr)
— — à pin gris	M(Pg)
— — à peuplier	M(Peu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(S)
— — (plantation de mélèze européen)	M(E p)
— — (plantation de mélèze japonais)	M(J p)
— — (plantation de mélèze laricin)	M(L p)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Résineuse	Tendance Feuillue
Feuillus d'essences tolérantes	F(Tg)	F(p Tg)
— — — — avec pin gris	F(Pg)	F(p Pg)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(p Pr)
— — — — avec épinettes	F(Ep)	F(p Ep)
— — — — avec sapin	F(S)	F(p S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(p E)
Bouleau à bouleau blanc	BP(P)	BP(p P)
— — — avec pin gris	BP(Pg)	BP(p Pg)
— — — avec pin rouge	BP(Pr)	BP(p Pr)
— — — avec épinettes	BP(Ep)	BP(p Ep)
— — — avec pin blanc	BP(Pb)	BP(p Pb)
— — — avec pin rouge	BP(Pr)	BP(p Pr)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B(Pb	B(p Pb
— — — avec pin rouge	B(Pr	B(p Pr
— — — avec résineux	B(R	B(p R
Peupleraie	Pe	Pe(p P)
— — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(p Pg)
— — avec pin rouge	Pe(Pr	Pe(p Pr
— — avec épinettes ou rouge	Pe(Ep	Pe(p Ep
— — avec résineux	Pe(R	Pe(p R
Érablière rouge résineuse	Er(R	Er(p R)
Érablière résineuse	Er(R	Er(p R)
— à sapin	Er(S	Er(p S)
— à pin blanc	Er(Pb	Er(p Pb)
Mélange de feuillus tolérants	MFb	MFb (R)
— sur station humide	MFh	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	Fi
— — sur station humide	Fh
— (plantation)	Fp
Bouleau à bouleau blanc	B
— — à bouleau jaune	Bj
Peuplier	Pe
Érablière rouge	Er
Érablières	Ep
— — à bouleaux blancs	Ep
— — à bouleaux jaunes	Ep
— — à peupliers	Ep
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ep
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ep
Plantation d'érable à sucre	Ep p
— de bouleau jaune	Pbj p
— de peuplier	Pe p
— de peuplier hybride	Peh p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CP
Coupe partielle par bande	CP
Coupe partielle plus épidémie légère	CP
Chablis partiel	Ch
Épidémie légère	Ep
Brûlis partiel	Br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	CT
Coupe	C
Chablis total	Ch
Épidémie sévère	Ep
Feu	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40
50 "	41-60
70 "	61-80
90 "	81-100
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-20 "	20-80 "
90-10 "	10-90 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jin(jeune irrégulière) Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre C+30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre C+60 ans.

Vi(vieux irrégulière) Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges uniques de 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïdes
Moyenne	31 à 60 %	M
Forte	61 à 90 %	F
Abrupte	91 % et plus	A
Superficie minimale de pentes	2 ha	

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES DE DÉSIGNATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C1 G1 Ep 1 — classe de pente — déformation — classe de perte — classe d'âge — perturbation — origine — classe de hauteur — classe de densité — sous groupe d'essences — groupement d'essences

R C3 G4 Ep1 — classe de pente — classe d'âge — code de l'origine — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS (UG 25, U.SOND. 4) SIGNATURE : Marcel Sirois

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : S.I.F. (UG 25, U.SOND. 5) SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 25-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 5

Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 01
Concessionnaire ou autres 04

Bassin hydrographique 3320 *
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée

Municipalité 90900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 5234 *
Région écologique 12b
Municipalité régionale de comté M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 15/1/84
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-G-8	32-H-5	32-H-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-G-1	32-H-4	32-H-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-B-16	32-A-13	32-A-14	

32 H/4 S.E.

UG 25 2